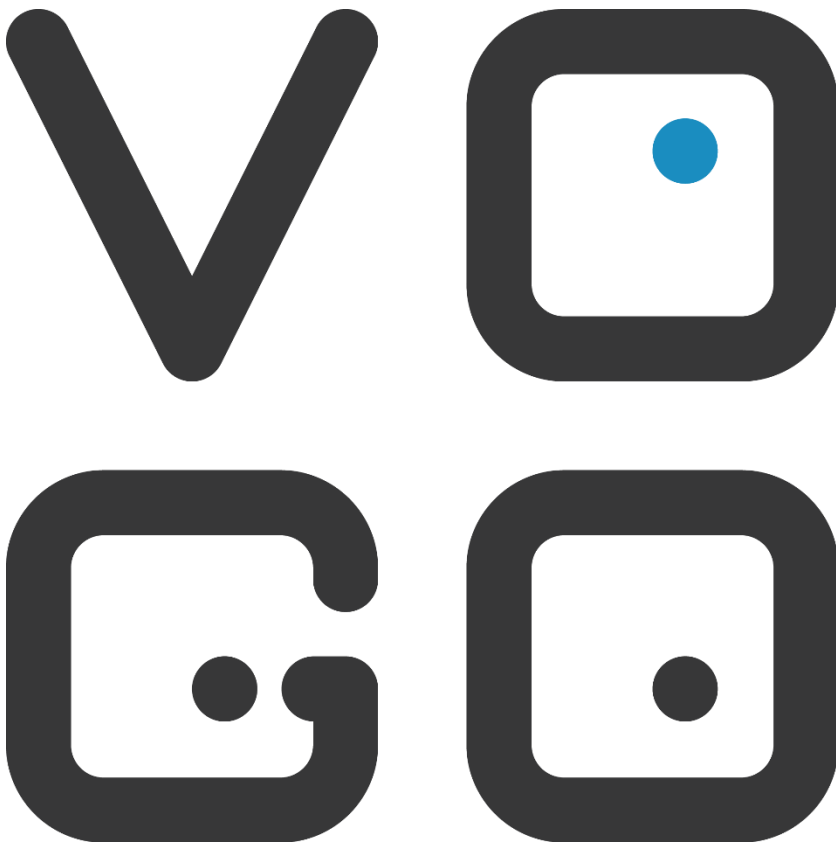


2019



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 437.654,75 euros

Siège social : Immeuble Les Centuries 2, 101 place Pierre Duhem,

34000 Montpellier

793 342 866 RCS Montpellier

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

1 	PRESENTATION DE LA SOCIETE – ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	3
1 1	Description de l'activité de VOGO	3
1 2	Conseil d'administration	4
1 3	Comités.....	4
1 4	Direction.....	4
2 	RAPPORT semestriel d'activité.....	6
2 1	Activité et faits marquants de la période.....	6
2 2	Evènements postérieurs au 30 juin 2019	7
2 3	Principaux facteurs de risques.....	7
3 	COMPTE SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019	10
3 1	Bilan	10
3 2	Compte de résultat	12
3 3	Tableau des flux de trésorerie	13
3 4	Tableau des variations des capitaux propres	14
3 5	Annexes des comptes semestriels	14
4 	Déclaration du responsable du rapport financier semestriel	36

1



PRESENTATION DE LA SOCIETE - ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

- 1.1. Description de l'activité de VOGO
- 1.2. Conseil d'administration
- 1.3. Comités
- 1.4. Direction

1 | 1 Description de l'activité de VOGO

Créée en 2013 par les fondateurs de la société NETIA (revendue à ORANGE en 2008), VOGO développe, commercialise et distribue une solution de diffusion live de contenus audiovisuels basée sur une technologie de traitement de flux vidéo. Cette solution vise à améliorer l'expérience des spectateurs au travers de contenus multi-caméras à la demande en *live* ou en *replay* tout en offrant des outils audio et vidéo d'analyse à destination des professionnels.

En 2014, la Société lance VOGO SPORT, permettant aux spectateurs, au sein d'une enceinte sportive ou lors d'un événement *outdoor*, d'accéder à du contenu audiovisuel live au travers d'une application mobile ou tablette. Cette version « Spectateurs » permet aux utilisateurs d'accéder instantanément et en temps réel, via leurs terminaux (smartphones, tablettes ou ordinateurs), aux prises de vue des différentes caméras filmant l'événement. L'application offre de nombreux services comme le *replay*, le zoom ou encore le ralenti.

Présentation de l'interface VOGO SPORT



Une version de VOGO SPORT dédiée aux professionnels a également été lancée en 2017, pour les médecins, arbitres, entraîneurs et journalistes. Celle-ci leur permet de bénéficier d'une vision *live* et détaillée des actions, en toute mobilité et autonomie. Les professionnels ont accès à davantage de flux vidéo leur permettant un suivi du match en mosaïque, tout en bénéficiant de la possibilité d'enregistrer des actions. Plusieurs outils facilitent la navigation et l'analyse du jeu à l'image de l'option « Flag »¹ ou du visionnage image par image.

La technologie de la Société, issue de deux années de recherche et développement et faisant l'objet de quatre brevets déposés en France, permet de distribuer du contenu audiovisuel en temps réel sur des terminaux (smartphones, tablettes ou ordinateurs) à des milliers de personnes regroupées dans une même enceinte.

VOGO est une Sportech qui s'inscrit dans la tendance du *Smart Stadium* (Le *Smart Stadium* ou l'expérience fan *live* est réinventée) en offrant une solution de diffusion *live* de contenus audiovisuels aux fans et aux professionnels de l'industrie du sport. La transformation de l'enceinte sportive en un lieu connecté de divertissement pour les spectateurs n'est intervenue que récemment.

¹ L'option Flag permet de marquer les vidéos enregistrées afin d'identifier certains éléments clés d'analyse à posteriori

Dans le cadre de son offre VOGO SPORT, tant à destination des particuliers que des professionnels de l'industrie du sport, la Société s'adresse aux clubs de sport professionnels, aux ligues sportives professionnelles, aux fédérations sportives, mais également aux opérateurs d'enceintes sportives et aux organisateurs d'événements sportifs professionnels. VOGO déploie ses solutions aussi bien en France qu'à l'étranger notamment grâce à son réseau d'agents, de distributeurs et d'intégrateurs.

La Société envisage par ailleurs d'appliquer sa solution à d'autres domaines tels que la mode, le divertissement ou l'eSport. Elle a ainsi d'ores et déjà déployé sa solution lors de plusieurs concerts *live*, opéras, défilés de mode et compétition de eSport.

1 | 2 Conseil d'administration

A la date du présent document, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

Président du conseil d'administration :	Christophe CARNIEL
Administrateurs :	Pierre KEIFLIN
	Daniel DEDISSE
	Anthony PARKER ²
	Claudia ZIMMER (Administrateur indépendant)
	Stéphanie GOTTLIB-ZEH (Administrateur indépendant)
Censeur :	La société SORIDEC, représentée par Geneviève BLANC

1 | 3 Comités

A la date du présent document, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration. Toutefois, les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'instituer des comités ad hoc.

1 | 4 Direction

A la date du présent rapport, la composition de la Direction est la suivante :

Directeur Général	Christophe CARNIEL
Directeur Général Délégué	Pierre KEIFLIN
Directeur Général Délégué	Daniel DEDISSE
Directeur Administratif & Financier	Véronique PUYAU (prestataire externe)
Vice-Présidente Business Development & Sales Europe	Barbara DESMAREST

² Lors de sa réunion en date du 24 juillet 2019, le Conseil d'administration a coopté Monsieur Anthony PARKER en qualité d'administrateur en remplacement de Madame Véronique PUYAU, démissionnaire.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

- 2.1. Activité et faits marquants de la période
- 2.2. Evènements postérieurs au 30 juin 2019
- 2.3 Principaux facteurs de risques

2 | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Dans le présent rapport, le terme « Groupe » désigne la société Vogo et sa filiale 9328-9601 Québec Inc, les termes « VOGO » ou la « Société » désignent la société VOGO. Le terme « QUEBEC INC » désigne la société 9328-9601 Québec Inc.

2 | 1 Activité et faits marquants de la période

2.1.1 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux objectifs de la Société, que ce soit la finalisation des projets existants ou l'élargissement des fonctionnalités logicielles

La Société a annoncé lors de la 5^{ème} édition du Hacking de l'Hôtel de Ville organisée par la mairie de Paris le 21 mars 2019, le portage de sa solution sur le réseau 5G avec la signature d'une convention avec Orange. Ce portage, initialement prévu en 2020, est désormais attendu au courant de l'année 2019. Cette adaptation anticipée confirme ainsi l'avance technologique et commerciale de VOGO sur son marché.

Enfin, VOGO a initié un nouveau programme de recherche et développement ayant pour objectif notamment d'améliorer la qualité de l'image des flux vidéos utilisés notamment dans le cadre d'une utilisation professionnelle (Médecins, arbitrage, coach...). Ce programme débutera fin 2019-début 2020 et il s'inscrira sur une durée de 3 ans.

2.1.2 Management et organisation (renvoi)

Le management et l'organisation du Groupe sont décrits en section 1.2 du présent rapport.

2.1.3 Développement commercial

VOGO a conforté ses positions sur l'ensemble des disciplines déjà couvertes par sa solution depuis son entrée en Bourse (rugby, équitation, football, etc.) et se déploie depuis le début de l'exercice 2019 sur de nouveaux sports majeurs tels que le volley-ball, le tennis ou encore le hockey sur glace. La Société a annoncé avoir déjà franchi plusieurs étapes clés :

- Janvier 2019: partenariat avec ABEO portant sur une offre technologique et commerciale commune avec en ligne de mire la signature d'un accord de distribution mondial;
- Février 2019: déploiement de la solution VOGO SPORT pour la finale de la *Champions Hockey League* en Suède;
- Mars 2019: signature d'un contrat avec la LNH (Ligue Nationale de Handball) pour le déploiement de la solution VOGO SPORT lors du Final4 de la Coupe de la Ligue;
- Mai 2019 : Renouvellement du contrat de partenariat avec la société Hurricane organisatrice du FISE (Festival International des Sports Extrêmes).
- Juin 2019 : La solution VOGOSPORT est déployée lors du grand prix de France historique 2019 à Magny Cours

Au-delà de ces avancées, VOGO a également confirmé ses ambitions dans l'univers professionnel de l'industrie du sport avec l'utilisation de la solution VOGO SPORT pour l'arbitrage vidéo à l'occasion du match de rugby France - Ecosse lors du tournoi des 6 nations, en février 2019. La mise à disposition de la technologie VOGO SPORT pour des applications professionnelles constitue un vecteur de croissance majeur pour la Société.

2.1.4 Propriété intellectuelle

Le lecteur est invité à se référer au chapitre 11 du Document de Base de la Société enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 octobre 2018 sous le numéro I.18-069. Des exemplaires de ce document sont disponibles sans frais au siège social de la Société, Immeuble Les Centuries 2, 101 place Pierre Duhem, 34000 Montpellier, sur son site Internet (www.vogosport.com), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Depuis l'enregistrement du Document de Base de la Société, les brevets n°1558670 et n°1559299 obtenus en France sont entrés en phase nationale dans 11 pays (Australie, Brésil, Canada, Chine, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, Qatar, Singapour, Corée, USA).

2.1.5 Éléments financiers

Les principaux éléments financiers du 1^{er} semestre 2019 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes au 30 juin 2019.

2.1.6 Situation des capitaux propres au 30 juin 2019

Les comptes de l'exercice au 30 juin 2019 font apparaître des capitaux propres de 9.964.402 €.

2 | 2 Evènements postérieurs au 30 juin 2019

Lors de sa réunion en date du 24 juillet 2019, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Madame Véronique PUYAU de son mandat d'administratrice, et a coopté à titre provisoire en remplacement, Monsieur Anthony PARKER sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Monsieur Anthony PARKER exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra en 2021.

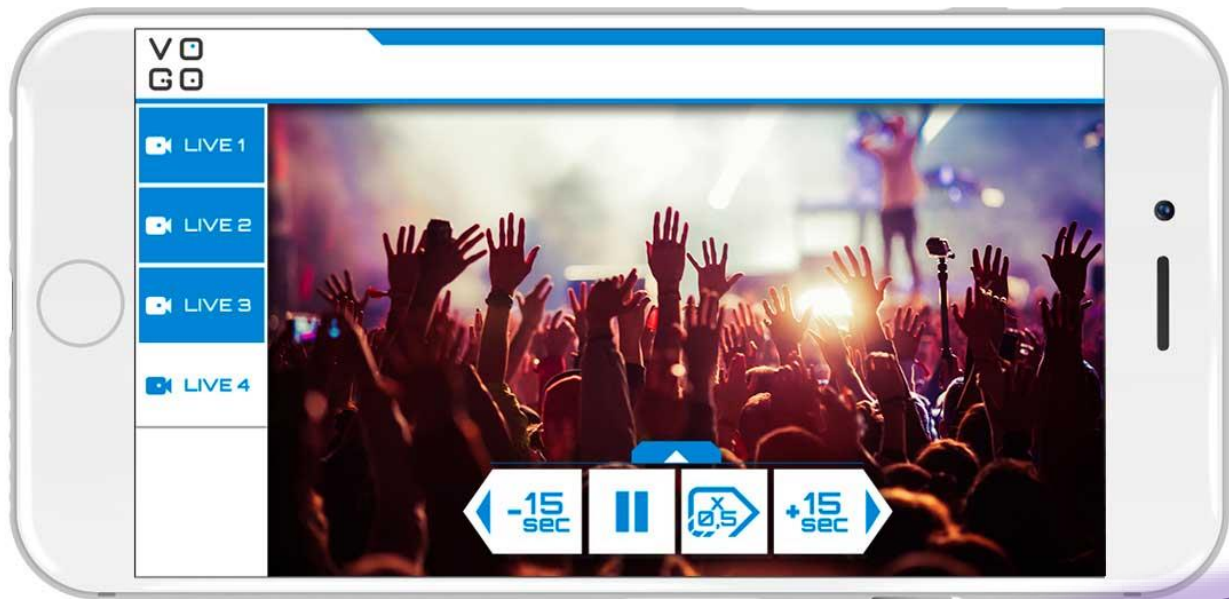
Le 17 septembre 2019, la Société a annoncé qu'elle a adressé une offre ferme qui a reçu un avis favorable du conseil d'administration d'ADEUNIS. Cette offre porte sur l'acquisition de l'activité Vokkero®, qui se réaliserait par le biais de l'acquisition par VOGO de l'intégralité du fonds de commerce Vokkero® et de 100% du capital de la filiale nord-américaine d'ADEUNIS. L'offre prévoit que l'opération ADEUNIS a consenti une exclusivité à VOGO jusqu'au 31 octobre 2019 et l'objectif des parties est de réaliser cette acquisition courant octobre 2019³.

2 | 3 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Growth® Paris, VOGO avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 14 novembre 2018 sous le numéro 18-514 et notamment au chapitre 4 « facteurs de risques » figurant dans le Document de Base enregistré le 29 octobre 2018 sous le numéro I.18-069 et au chapitre 2 « facteurs de risques liés à l'offre » de la Note d'Opération.

³ Cf. communiqué de presse du 17 septembre 2019.

Des exemplaires de ces documents sont disponibles sans frais au siège social de la Société, Immeuble Les Centuries 2, 101 place Pierre Duhem, 34000 Montpellier, sur son site Internet (www.vogosport.com), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). A notre connaissance, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ces documents.



COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

3.1. Bilan

3.2. Compte de résultat

3.3. Tableau de flux de trésorerie

3.4. Tableau de variation des capitaux propres

3.5. Annexes des comptes

3 | COMPTE SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

3 | 1 Bilan

		30/06/2019			31/12/2018	30/06/2018	Variations	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	Net	30/06/19-31/12/18	%
		<i>Etat exprimé en euros</i>						
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de R&D	1 112 896	745 525	367 371	339 784	454 391	27 588	8%
	Concessions brevets droits similaires	24 012	20 941	3 071	4 249	5 426	-1 178	-28%
	Autres immobilisations incorporelles	1 947	1 947	0	0	8 938		
	Immobilisations en cours incorporelles	75 000	0	75 000	124 661	108 868	-49 661	-40%
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, mat. et outillage ind.	43 478	16 276	27 202	29 492	31 780	-2 289	-8%
	Autres immobilisations corporelles	148 301	80 712	67 589	34 931	35 721	32 658	93%
	Immobilisations en cours					3 689		
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Participations évaluées selon mise en équ.							
	Autres participations	702		702	702	702	0	0%
Créances rattachées à des participations	170 962		170 962	163 161	161 482	7 801	5%	
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	234 043	11 897	222 146	139 168	39 608	82 978	60%	
	TOTAL (II)	1 811 342	877 299	934 043	836 149	850 605	97 896	12%
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et Acomptes versés sur com.				7 818		-7 818	-100%
	CREANCES							
	Créances clients et comptes rattachés	445 761		445 761	894 857	240 261	-449 096	-50%
	Autres créances	268 399		268 399	336 389	166 143	-67 990	-20%
Capital souscrit appelé, non versé								
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT								
DISPONIBILITES	10 242 465		10 242 465	11 380 017	1 099 598	-1 137 552	-10%	
Charges constatées d'avance	113 928		113 928	59 957	19 083	53 971	90%	
	TOTAL (III)	11 070 554		11 070 554	12 679 039	1 525 086	-1 608 484	-13%
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)	7 076		7 076	14 877	16 556	-7 801	-52%
	TOTAL ACTIF (I à VI)	12 888 972	877 299	12 011 674	13 530 064	2 392 246	-1 518 390	-11%

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018	Variations 30/06/19- 31/12/18	
						%
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	437 655	437 655	283 081	0	0%
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 519 034	12 519 034	832 655	0	0%
	Ecarts de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	624	624	624	0	0%
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	11 863	11 863	11 863	0	0%
	Report à nouveau	(2 041 354)			-2 041 354	-100%
	Résultat de l'exercice	(963 421)	(2 041 354)	(801 945)	1 077 933	-53%
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres	9 964 402	10 927 823	326 278	-963 421	-9%
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées	549 201	589 201	609 201	-40 000	-7%
	Total des autres fonds propres	549 201	589 201	609 201	-40 000	-7%
Provisions	Provisions pour risques	7 076	14 877	16 556	-7 801	-52%
	Provisions pour charges					
	Total des provisions	7 076	14 877	16 556	-7 801	-52%
Dettes	DETTES FINANCIERES					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	325 982	438 070	559 669	-112 088	-26%
	Emprunts et dettes financières divers	388 663	428 675	454 908	-40 012	-9%
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 955	9 300		2 655	29%
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 483	776 199	188 481	-348 716	-45%
	Dettes fiscales et sociales	310 905	221 091	214 426	89 814	41%
	DETTES DIVERSES					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	12 957	25 812	12 312	-12 855	-50%	
Produits constatés d'avance	13 050	99 017	10 417	-85 967	-87%	
	Total des dettes	1 490 995	1 998 164	1 440 212	-507 169	-25%
	Ecarts de conversion passif					
	TOTAL PASSIF	12 011 674	13 530 064	2 392 246	-1 518 390	-11%

3 | 2 Compte de résultat

<i>Etat exprimé en euros</i>		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variations 30/06/2019 - 30/06/2018	
		6 mois	6 mois	12 mois		
Compte de résultat						
Chiffres d'affaires		715 612	286 044	746 458	429 568	150%
Produits cession-bail		19 548		359 252	19 548	100%
Produits d'activité		735 159	286 044	1 105 710	449 115	157%
Production immobilisée		75 000	75 000	169 750	0	0%
Subventions d'exploitation reçues						
Autres produits		9 364	1 151	12 758	8 213	714%
	Total des produits d'exploitation	819 524	362 195	1 288 218	457 329	126%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements		24 600	51	5 070	24 549	48135%
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		5 355			5 355	100%
Autres achats et charges externes		1 001 379	469 305	987 093	532 074	113%
Impôts, taxes et versements assimilés		10 964	13 139	25 426	(2 175)	-17%
Rémunérations du personnel		455 183	336 016	723 801	119 167	35%
Charges sociales		172 064	89 421	192 144	82 643	92%
Dotations aux amortissements et dépréciations		108 923	166 774	335 888	(57 851)	-35%
Dotations aux provisions						
Autres charges		34 145	3 310	371 382	30 835	932%
	Total des charges d'exploitation	1 812 614	1 078 015	2 640 805	734 599	68%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(993 090)	(715 820)	(1 352 587)	-277 270	39%
Produits financiers		30 699	1 523	4 779	29 176	1916%
Charges financières		31 161	31 559	718 149	(398)	-1%
Résultat financier		(462)	(30 036)	(713 370)	29 574	-98%
Produits exceptionnels		6 032		23 848	6 032	100%
Charges exceptionnelles		11 255	82 880	88 433	(71 625)	-86%
Résultat exceptionnel		(5 223)	(82 880)	(64 585)	77 657	-94%
Impôts sur les bénéfices		(35 355)	(26 791)	(89 189)	(8 564)	32%
	RESULTAT NET	(963 421)	(801 945)	(2 041 354)	-161 476	20%

3 | 3 Tableau des flux de trésorerie

<i>Etat exprimé en euros</i>		30/06/2019	30/06/2018
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		6 mois	6 mois
Résultat de l'exercice		- 963 421	- 801 945
+ Amortissements et provisions		127 864	183 330
- Reprise d'amortissements et provisions		14 877	
- Subventions d'investissements virées au résultat			
+ VNC des imos cédées			
- Ventes des immobilisations			
= Capacité d'autofinancement		- 850 434	- 618 615
VARIATION BFR		83 964	328 741
- Variation des stocks			
- Variation des créances clients		- 455 036	- 130 199
+ Variation des dettes fournisseurs		- 354 980	71 416
- Variation des autres créances		43 076	- 102 430
+ Variation des autres dettes		26 984	24 696
Flux de trésorerie lié à l'exploitation		- 766 470	- 289 874
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		-	
- Acquisitions d'immobilisations		41 039	44 858
- Immobilisation de frais de R&D		75 000	75 000
+ cession d'immobilisations			
+/- Variation des immobilisations financières		102 643	- 362
+/- Variation des dettes et créances relatives aux investissements			
Flux de trésorerie lié à l'investissement		- 218 683	- 119 496
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT			
+ Augmentation capital			
+ Emissions d'emprunts			59 200
- Remboursements d'emprunt		151 615	120 557
+/- Variation des comptes courants d'associés		- 784	-35
+/- Subventions d'investissement reçues			
+/- Variation des dettes et créances relatives aux opération de financements			
Flux de trésorerie lié au financement		- 152 399	- 61 392
VARIATION DE TRESORERIE		- 1 137 552	- 470 762
+ Trésorerie d'ouverture		11 380 017	1 570 360
= Trésorerie de clôture		10 242 465	1 099 598

3 | 4 Tableau des variations des capitaux propres

<i>Etat exprimé en euros</i>	Capitaux propres clôture 01/01/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/19
Capital social	437 655				437 655
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 519 034				12 519 034
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	624				624
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	11 863				11 863
Report à nouveau		-2 041 354			-2 041 354
Résultat de l'exercice	(2 041 354)	2 041 354		(963 421)	(963 421)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	10 927 823	0	0	(963 421)	9 964 402

Date de l'assemblée générale	07/06/2019
Dividendes attribués	0
¹ dont dividendes provenant du résultat n-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	10 927 823
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	10 927 823
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(963 421)

3 | 5 Annexes des comptes semestriels

Préambule

VOGO bénéficie de droit de l'exemption dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 et R233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe de présenter des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur ces comptes lorsque l'ensemble constitué par la Société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas, pendant deux exercices successifs, sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 24 M€ ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 48 M€ ;
- Effectif : 250 salariés

Les états financiers présentés ci-après correspondent ainsi aux comptes semestriels de VOGO établis selon les normes françaises.

Présentation de la Société

La Société conçoit, développe et commercialise une application destinée aux supporters de sport ainsi qu'aux professionnels exerçant dans le milieu du sport. L'application permet à l'utilisateur de récupérer sur smartphone ou une tablette les images d'un événement filmé en live en sélectionnant à sa guise les angles de caméra dont il dispose. L'application dispose de plusieurs fonctionnalités permettant notamment de revoir une action, de faire une pause sur une séquence, d'activer le ralenti ou encore de zoomer sur l'action.

Commentaires sur l'activité de la période

La dynamique de croissance s'est accélérée sur le premier semestre 2019 avec une progression des produits d'activité¹ de +157% par rapport au premier semestre 2018 pour atteindre 735 K€.

<i>Etat exprimé en euros</i>	1SE19	Var.	1SE18
Championnats - Saisons	405 438	216%	128 398
Grands événements	216 666	156%	84 549
Distributeurs	81 800	69%	48 472
Divers	11 708	-52%	24 624
Total Chiffre d'affaires	715 612	150%	286 043
Cession bail	19 548	100%	-
Total Pds activité	735 159	157%	286 043

Cette forte progression est due à l'accélération du nombre d'événements couverts au 30 juin 2019. Ainsi, VOGO a déployé sa solution sur 422 événements durant le premier semestre (contre 269 au 30 juin 2018). Cette dynamique a été portée par la facturation des championnats signés depuis l'introduction en Bourse. Cette facturation bénéficiant d'une récurrence de 100% atteint 405 K€ au 30 juin 2019, soit une augmentation de 216% par rapport au premier semestre 2018. Au cours des derniers mois, VOGO a signé plusieurs contrats en vue du déploiement de la solution sur de nouveaux championnats. On peut notamment citer, en France, l'AS Saint-Etienne, l'AS Monaco ou encore le RC Lens. Ces contrats viendront soutenir la croissance des prochains mois. La croissance du semestre a également été portée par la conquête de grands événements sur ce début d'année tels que l'Open Sud de France (tennis), la finale de la Champions Hockey League en Suède et la finale de la coupe d'Italie (volley-ball), etc. Les produits d'activité s'élèvent à 735K€ au premier semestre 2019, soit une progression de +157%. De nombreux contrats ont été remportés sur de grands événements, à savoir l'Evian Championship (golf), l'European Le Mans Series (course automobile), etc. Ces succès commerciaux devraient contribuer à la croissance de l'activité sur la seconde partie de l'année. Par ailleurs, VOGO a intensifié ses échanges au cours des derniers mois avec de grandes fédérations nationales et internationales en vue du déploiement à grande échelle de la solution «professionnelle» pour répondre aux problématiques de santé des joueurs, d'arbitrage et d'analyse vidéo. Enfin, les canaux indirects permettant de démultiplier la transformation commerciale affichent une croissance de +69% à 82 K€. Ce canal de commercialisation devrait continuer à monter en puissance grâce aux partenariats déjà signés (PANASONIC Information Systems Co. Ltd.au Japon, Infront en Italie, etc.) qui prennent progressivement leur mesure.

¹Lors de l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration de VOGO a décidé d'adopter une nouvelle méthode d'affectation des produits de cession aux établissements financiers des pièces détachées nécessaires à l'assemblage des VOGOBOX dans le cadre du financement de ces matériels en crédit-bail. Ces produits de cession aux établissements financiers, s'inscrivant dans le champ des activités normales et courantes de la Société, étaient jusqu'ici comptabilisés en Chiffres d'affaires. Sur recommandation des Commissaires aux

comptes, ils seront désormais comptabilisés en Autres produits d'exploitation à compter de l'exercice 2018. Cette nouvelle affectation n'a aucun impact sur les résultats VOGO.

Les faits marquants de la période

Opération sur le capital

Néant.

Avancements des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux objectifs de la Société, que ce soit la finalisation des projets existants ou l'élargissement des fonctionnalités logicielles

La Société a annoncé lors de la 5^{ème} édition du Hacking de l'Hôtel de Ville organisée par la mairie de Paris le 21 mars 2019, le portage de sa solution sur le réseau 5G avec la signature d'une convention avec Orange. Ce portage, initialement prévu en 2020, est désormais attendu au courant de l'année 2019. Cette adaptation anticipée confirme ainsi l'avance technologique et commerciale de VOGO sur son marché.

Enfin, VOGO a initié un nouveau programme de recherche et développement ayant pour objectif notamment d'améliorer la qualité de l'image des flux vidéos utilisés notamment dans le cadre d'une utilisation professionnelle (Médecins, arbitrage, coach...). Ce programme débutera fin 2019-début 2020 et il s'inscrira sur une durée de 3 ans.

Développement commercial

VOGO a conforté ses positions sur l'ensemble des disciplines déjà couvertes par sa solution depuis son entrée en Bourse (rugby, équitation, football, etc.) et se déploie depuis le début de l'exercice 2019 sur de nouveaux sports majeurs tels que le volley-ball, le tennis ou encore le hockey sur glace. La Société a annoncé avoir déjà franchi plusieurs étapes clés :

- Janvier 2019: partenariat avec ABEO portant sur une offre technologique et commerciale commune avec en ligne de mire la signature d'un accord de distribution mondial;
- Février 2019: déploiement de la solution VOGO SPORT pour la finale de la Champions Hockey League en Suède;
- Mars 2019: signature d'un contrat avec la LNH (Ligue Nationale de Handball) pour le déploiement de la solution VOGO SPORT lors duFinal4 de la Coupe de la Ligue;
- Mai 2019 : Renouvellement du contrat de partenariat avec la société Hurricane organisatrice du FISE (Festival international des sports extrêmes
- Juin 2019 : La solution VOGOSPORT est déployée lors du grand prix de France historique 2019 à Magny Cours

Au-delà de ces avancées, VOGO a également confirmé ses ambitions dans l'univers professionnel de l'industrie du sport avec l'utilisation de la solution VOGO SPORT pour l'arbitrage vidéo à l'occasion du match de rugby France - Ecosse lors du tournoi des 6 nations en février 2019. La mise à disposition de la technologie VOGO SPORT pour des applications professionnelles constitue un vecteur de croissance majeur pour la Société.

Événements postérieurs à la clôture

Lors de sa réunion en date du 24 juillet 2019, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Madame Véronique PUYAU de son mandat d'administratrice, et a coopté à titre provisoire en remplacement, Monsieur Anthony PARKER sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Monsieur Anthony PARKER exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra en 2021.

Le 17 septembre 2019, la Société a annoncé qu'elle a adressé une offre ferme qui a reçu un avis favorable du conseil d'administration d'ADEUNIS. Cette offre porte sur l'acquisition de l'activité Vokkero®, qui se réaliserait par le biais de l'acquisition par VOGO de l'intégralité du fonds de commerce Vokkero® et de 100% du capital de la filiale nord-américaine d'ADEUNIS. L'offre prévoit que l'opération ADEUNIS a consenti une exclusivité à VOGO jusqu'au 31 octobre 2019 et l'objectif des parties est de réaliser cette acquisition courant octobre 2019⁴.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables (modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014) relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les données chiffrées présentes dans les notes annexes sont établies en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Immobilisations incorporelles

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les coûts correspondants aux développements de projets sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- La société a la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- La société a l'intention de conduire le projet de développement à son terme et de l'utiliser ou de le vendre.
- La société a la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
 - La société dispose des ressources nécessaires (techniques, financières et autres) afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.

⁴ Cf. communiqué de presse du 17 septembre 2019.

- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent à la société.

- Les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l'exercice.

Les coûts de développement activés sont liés à l'application VOGO SPORT et concernent essentiellement des dépenses de personnel et des frais liés à l'audit de la sécurité du développement, et sont amortis sur 3 ans.

Les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Brevets 3 à 5 ans
- Logiciels 1 an

Les coûts de développement activés et les autres immobilisations incorporelles sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, et peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.

Les frais de R&D capitalisés ont été comptabilisés dans le poste « Immobilisations incorporelles ». Ils font l'objet d'un suivi et sont évalués selon l'avis n°2004-15 du CNC. Ils sont activés dès lors que les nouvelles fonctionnalités apportées ou qu'une nouvelle version de l'application sont opérationnelles.

Ainsi les montants bruts totaux des immobilisations se ventilent de la manière suivante au 30/06/2019 :

Immobilisations incorporelles : 1 214 K€

- Application VOGO SPORT : 1 113K€

- Brevet : 24 K€

- Autres immo. incorporelles: 2 K€

- Immo.incorporelles en cours : 75 K€

(cf. § Immobilisations-Amortissements)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, la méthode des composants est utilisée en fonction de la durée de vie restante de chaque composant distinct dès lors qu'elle est applicable. Les périodes d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

- Installations et agencements divers de 7 ans à 10 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau de 4 ans à 7 ans

Installations et agencements divers : 43 K€

Autres immobilisations corporelles : 148 K€

- Matériel de transport :	0K€
- Matériel informatique :	114 K€
- Mobilier :	34 K€

Immo.corporelles en cours : 0 K€

(cf. § Immobilisations-Amortissements)

De même que les immobilisations incorporelles, ces actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participations est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés.

Les provisions sur titres et créances rattachées sont constituées dès que la valeur brute comptable de la participation est supérieure à la quote-part détenue dans les capitaux propres ajustés, afin de tenir compte de certains engagements souscrits par la société mère et des perspectives d'évolution de la filiale.

Ces perspectives sont appréciées sur la base de projections de flux financiers futurs, à partir des hypothèses les plus probables retenues par la direction.

Le cas échéant, les provisions constituées en vue de couvrir le risque filiale est intégralement comptabilisé en charges financières, qu'il s'agisse de la dépréciation des participations, des créances financières rattachées, ou du complément de provision constitué en provision pour risques, le cas échéant.

Les abandons de créances et subventions consentis aux filiales sont également comptabilisés dans le résultat financier.

Les opérations liées au contrat de liquidité que la Société a passé avec un intermédiaire financier sont comptabilisées en conformité avec l'avis CU CNC n°98-D et avec le bulletin CNCC n°137 – mars 2005 :

Les actions propres détenues sont comptabilisées en Autres immobilisations financières - Actions propres. Une dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice si celui-ci est inférieur au cours d'achat. Pour la détermination du résultat de cession, la méthode Premier entré – Premier sorti est appliquée

Les espèces versées à l'intermédiaire et non encore utilisées sont comptabilisées au compte autres immobilisations Financières – Autres créances immobilisées.

Immobilisations financières : 406 K€

- Titres de participations :	1 K€
- Créances filiale Canada :	171 K€
- Dépôts versés :	39 K€
- Contrat de liquidité :	195K€

Les sommes mises à disposition de la société CM-CIC, dans le cadre du contrat de liquidité mis en place lors de l'introduction en bourse sont comptabilisées en autres immobilisations financières.

Au 30 juin 2019 ces sommes s'élevaient à 195 k€ et étaient constitués de 20 428 titres et de 15 K€ en trésorerie.

(Cf. § Filiales et participations pour la filiale Vogo Canada)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les disponibilités sont composées principalement de dépôts à terme rémunérés et de liquidités sur des comptes courants bancaires. Les VMP sont évaluées selon la méthode dite FIFO.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, les moins-values latentes font l'objet de provision le cas échéant.

Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'aides publiques sous forme de subventions d'exploitations ou d'avances conditionnées.

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Avances conditionnées ».

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation contractuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. Cette approche est conforme à la règle comptable 2000-06 du CRC.

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « Ecart de conversion ». Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque, pour leur totalité.

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal. Des intérêts courus sont comptabilisés le cas échéant.

Reconnaissance du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation

Les revenus de la Société résultent :

- a) - de prestations de services auprès de clients finaux (installation de la solution, support technique et maintenance, mise à disposition de l'application avec location de la Vogobox)
- b) - de la cession de licence de la solution VOGO SPORT auprès d'intégrateurs
- c) - de commissions perçues dans le cadre de contrats de distribution
- d) - de vente de produits (tablettes, etc..)
- e) - de revenus connexes composés essentiellement de refacturations de matériel informatique (pièces détachées) nécessaires au déploiement des VOGOBOX dans le cadre de cession-bail comptabilisés en autres produits d'exploitation.

- a) Les revenus des différentes prestations de service sont définis contractuellement ou déterminés en fonction des coûts de réalisation de chaque prestation lorsque le contrat ne définit qu'un prix global. Ainsi :

La part du revenu liée à l'installation de la solution VOGO SPORT est reconnue dès lors que l'application est opérationnelle chez le client.

La part du revenu liée au support technique et à la maintenance est reconnue en chiffre d'affaires en fonction des prestations assurées et dans le cas d'abonnements, les revenus sont étalés sur la durée du contrat.

La part du revenu liée à la mise à disposition de l'application VOGO SPORT avec location de la Vogobox est répartie sur la durée du contrat.

- b) Les revenus provenant de la cession de droit d'utilisation de la solution Vogosport sont reconnus en chiffre d'affaires dès lors que la licence est cédée au client, ce qui est matérialisée par la remise au client de la clé d'activation de la solution Vogosport.
- c) Les commissions perçues dans le cadre de contrats de distribution sont reconnues en chiffre d'affaires à l'issue de la réalisation des prestations par le distributeur.
- d) Les revenus provenant de la vente de produits sont enregistrés en chiffres d'affaires lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur.
- e) Les revenus connexes provenant de cession-bail de matériel informatique sont enregistrés en autres produits d'exploitation, dès lors que le matériel est cédé à l'organisme financier.

Dans le cadre de son activité, la Société achète parfois directement le matériel nécessaire au déploiement de ses VOGOBOX et le refacture ensuite à des organismes financiers dans le cadre d'un financement par crédit-bail. Cette opération de cession-bail conduit :

- d'une part à constater l'acquisition de matériel informatique, cette acquisition étant comptabilisée dans les comptes de charges de gestion courante de la Société,
- puis à céder sans marge ce matériel aux organismes financiers, la cession du matériel étant comptabilisée en autres produits de gestion courante
- enfin à constater les redevances de crédit-bail en charges d'exploitation sur la durée du contrat de crédit-bail.

Crédit d'impôt

La Société justifie de dépenses remplissant les critères requis pour bénéficier du crédit d'impôt recherche et du crédit impôt innovation. Ce crédit d'impôt est déterminé conformément à la réglementation en fonction des dépenses engagées sur les projets concernés.

Le produit d'impôt ainsi généré est comptabilisé sur l'exercice concerné dans le poste « Impôts sur les sociétés ».

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à partir du résultat et du nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

A photograph of two ice hockey players in action on an indoor rink. The player in the foreground is wearing a white jersey with blue and red accents and the number 8. The player in the background is wearing a white jersey with the number 3. Both are wearing helmets and holding hockey sticks. The rink is brightly lit with overhead lights.

NOTES

NOTES RELATIVES AU BILAN

Immobilisations – Amortissements

Charges à payer

Créances et Dettes

Engagements financiers

Capital social

Variation des Capitaux propres

Actions Propres

Autres fonds propres

Provisions pour risques et charges

Filiales et participations

Immobilisations – Amortissements

Etat exprimé en euros

	Valeur brute des immobilisations au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/06/2019
IMMOBILISATIONS				
Frais de R&D	988 235	124 661		1 112 896
Autres immobilisations incorporelles	25 960			25 960
Immobilisations en cours	124 661	75 000	124 661	75 000
Installations générales, agencements et divers	43 478			43 478
Matériel de transport	255			255
Matériel de bureau et informatique	56 728	34 407		91 135
Matériel informatique R&D	17 786	4 913		22 699
Mobilier	32 493	1 719		34 212
Immobilisations financières	303 064	286 715	184 072	405 707
TOTAL GENERAL	1 592 659	527 416	308 733	1 811 342

	Montant des amortissements au 01/01/19	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/06/2019
AMORTISSEMENTS				
Frais de R&D	648 451	97 074		745 525
Autres immobilisations incorporelles	21 711	1 178		22 889
Installations générales, agencements et divers	13 987	2 289		16 276
Matériel de transport	95	128		223
Matériel de bureau et informatique	46 198	3 916	915	49 199
Matériel informatique R&D	10 905	2 798		13 703
Mobilier	12 942	2 456		15 398
TOTAL GENERAL	754 289	109 838	915	863 212

Les frais de recherche représentent le montant de dépenses de personnel affectées au développement de l'application VOGO SPORT.

Les immobilisations en cours concernent uniquement des frais de R&D (75K€).

Charges à payer (avec détail)

<i>Etat exprimé en euros</i>	30/06/2019	30/06/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	325 982	559 669	-233 687	-42%
Emprunts et dettes financières divers	388 663	428 675	-40 012	-9%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 483	776 199	-348 716	-45%
Dettes fiscales et sociales	310 905	221 091	89 814	41%
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	12 957	25 812	-12 855	-50%
TOTAL	1 465 990	2 011 447	-545 456	-27%

Dettes fiscales et sociales :

- Provision CP (ch. sociales inc.) :	79 K€
- Provision Primes (ch. sociales inc.) :	18 K€
- PAS :	8 K€

Total : **105 K€**

La Société ne bénéficie plus du statut JEI (Jeune Entreprise Innovante) depuis le 1 janvier 2019.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	170 962	170 962	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	234 043	234 043	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	445 761	412 819	32 942
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 050	550	1 500
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 507	1 507	
	Impôts sur les bénéfices	219 436	133 706	85 730
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 715	38 715	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	428	428	
	Débiteurs divers	6 264	6 264	
	Charges constatées d'avance	113 928	113 928	
		TOTAL DES CREANCES	1 233 093	1 112 921

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. Dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. Dettes ets de crédit à plus d'1 an à l'origine (1)	325 982	226 251	99 731	
	Emprunts et dettes financières divers	388 400	128 400	260 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	427 483	427 483		
	Personnel et comptes rattachés	118 782	118 782		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 292	106 292		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	74 998	74 998		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 833	10 833		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés (2)	264	264		
	Autres dettes	12 957	12 957		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	13 050	13 050			
	TOTAL DES DETTES	1 479 039	1 119 308	359 731	0

Les dettes financières divers de 388K€ sont souscrites pour 360K€ auprès de la BPI et 28K€ auprès de BPI Export.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
~ Nantissement premier rang du FDC pour prêt BNP		65 000	
~ Garantie RSI du Fond Européen d'Investissement pour prêt BPS Innov Plus			250 000
~ Nantissement de premier rang du FDC pour prêt BPS Innov Plus		500 000	
		565 000	250 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		613 064	
		613 064	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 178 064	250 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Les engagements de retraites n'ont pas été évalués car le faible nombre de salariés et la moyenne d'âge peu élevée rendent la valeur de ceux-ci non significatives.

La Société a octroyé un nantissement sur son FDC pour un montant total de 565 000 euros de crédits souscrits fin 2015. Pour le nantissement de 500 000€ auprès de la BPS le capital restant dû est de 147 134€ au 30/06/19. Concernant le nantissement de 65 000€ auprès de la BNP le capital restant dû étant soldé au 31/12/18 la Société est dans l'attente d'une mainlevée.

Les engagements de crédit-bail correspondent aux matériels pris en crédit-baux par la Société : principalement du matériel informatique nécessaire au montage des Vogobox, ainsi que des véhicules.

Capital social

<i>Etat exprimé en euros</i>		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 501 238,00	0,1250	437 654,75
	Du capital social fin d'exercice		3 501 238,00	0,1250	437 654,75

Aucune opération n'a impacté le capital social de la Société sur le premier semestre 2109.

Le tableau ci-après résume les bons de souscriptions acquis et non-levés au 30 juin 2019 :

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde de bons exerçables	Dont souscrits	Dont non attribués	Caducités
06/01/2016	5 341		5 341	-	4 641	-	700
BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde de bons exerçables	Dont souscrits	Dont non attribués	Caducités
12/10/2016	22 092		-	22 092	-	-	-

Variation des Capitaux propres

<i>Etat exprimé en euros</i>	Capitaux propres clôture 01/01/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/19
Capital social	437 655				437 655
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 519 034				12 519 034
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	624				624
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	11 863				11 863
Report à nouveau		-2 041 354			-2 041 354
Résultat de l'exercice	(2 041 354)	2 041 354		(963 421)	(963 421)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	10 927 823	0	0	(963 421)	9 964 402
Date de l'assemblée générale					07/06/2019
Dividendes attribués					0
¹ dont dividendes provenant du résultat n-1					0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1					10 927 823
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif					10 927 823
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					0
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure					(963 421)

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 7 juin 2019 :

- Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2 041 354€) a été affecté en report à nouveau

Actions Propres

La Société a conclu, le 24 décembre 2018, avec CM-CIC, un contrat de liquidité et y a affecté la somme de 200 k€. Dans le cadre de ce contrat, au cours du semestre écoulé, 38 193 actions ont été achetées au cours moyen 9.052 euros par action, et 18 740 actions ont été vendues au cours moyen de 9.166 euros par action.

La Société a n'a pas procédé au rachat de ses propres actions pour d'autres motifs.

Les actions détenues au travers de ce contrat sont présentées au bilan en « Autres immobilisations financières ».

Compte tenu des achats et ventes effectués au cours de l'exercice, le solde du contrat de liquidité était de 20 428 actions au 30 juin 2019. A cette date, la valeur en portefeuille s'élevait à 167 510 euros, sur la base du cours de clôture au 30 juin, soit 8.20 euros

Autres fonds propres

Les autres « Fonds propres » d'un montant de 549 201€ au 30 juin 2019 sont constitués exclusivement d'avances conditionnées auprès de la BPI.

Provisions pour risques et charges

<i>Etat exprimé en euros</i>		Valeur brute des provisions pour risques et charges au 01/01/19	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/06/19
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour amendes et pénalités					
Pour perte de change		14 877	7 076	14 877	7 076
TOTAL GENERAL		14 877	7 076	14 877	7 076

La provision pour perte de change comptabilisée au 30/06/19 est relative au compte courant de la filiale Canadienne de Vogo (9328-9601 Québec Inc.).

Filiales et participations

<i>Etat exprimé en euros</i>	30/06/2019	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (plus de 50%)						
9328-9601 QUEBEC INC (VOGO CANADA)		702	(106 889)	100%	702	702
2. Participations (10 à 50%)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (plus de 50%)						
9328-9601 QUEBEC INC (VOGO CANADA)		170 962			(5 755)	
2. Participations (10 à 50%)						

La Société détient une filiale basée au Canada, 9328-9601 Québec Inc., au capital de 1K CAD, intégralement détenu par Vogo.

Cette filiale n'a pas eu d'activité sur le semestre écoulé, mais Vogo entend développer cette filiale du fait de l'existence de perspectives de ventes sur le territoire canadien. Ainsi, l'avance de 171K€ consentie par Vogo à sa filiale canadienne n'a pas été dépréciée au 30 juin 2019, compte tenu des perspectives de développement à court et moyen terme envisagé par la direction.



NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

Production immobilisée

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Produits et charges exceptionnelles

Effectif moyen

Rémunération des organes de direction

Honoraires des commissaires aux comptes

Ventilation du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

<i>Etat exprimé en euros</i>			
	1S2019	Var.	1S2018
Championnats - Saisons	405 438	216%	128 398
Grands événements	216 666	156%	84 549
Distributeurs	81 800	69%	48 472
Divers	11 708	-52%	24 624
Total Chiffre d'affaires	715 612	150%	286 043
Cession bail	19 548	100%	-
Autres produits	9 364	714%	1 151,00
Total CA et Autres produits (hors Px immo.)	744 524	159%	287 194

La dynamique de croissance s'est accélérée sur le premier semestre 2019 avec une progression du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation de +159% par rapport au premier semestre 2018 pour atteindre 744 K€.

Cette forte progression est due à l'accélération du nombre d'événements couverts au 30 juin 2019. Ainsi, VOGO a déployé sa solution sur 422 événements durant le premier semestre (contre 269 au 30 juin 2018). Cette dynamique a été portée par la facturation des championnats signés depuis l'introduction en Bourse. Cette facturation bénéficiant d'une récurrence de 100% atteint 405 K€ au 30 juin 2019, soit une augmentation de 216% par rapport au premier semestre 2018. Au cours des derniers mois, VOGO a signé plusieurs contrats en vue du déploiement de la solution sur de nouveaux championnats. On peut notamment citer, en France, l'AS Saint-Etienne, l'AS Monaco ou encore le RC Lens. Ces contrats viendront soutenir la croissance des prochains mois. La croissance du semestre a également été portée par la conquête de grands événements sur ce début d'année tels que l'Open Sud de France (tennis), la finale de la Champions Hockey League en Suède et la finale de la coupe d'Italie (volley-ball), etc. Le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation s'élèvent à 744 K€ au premier semestre 2019, soit une progression de +159%. De nombreux contrats ont été remportés sur de grands événements, à savoir l'Evian Championship (golf), l'European Le Mans Series (course automobile), etc. Ces succès commerciaux devraient contribuer à la croissance de l'activité sur la seconde partie de l'année. Par ailleurs, VOGO a intensifié ses échanges au cours des dernières mois avec de grandes fédérations nationales et internationales en vue du déploiement à grande échelle de la solution «professionnelle» pour répondre aux problématiques de santé des joueurs, d'arbitrage et d'analyse vidéo. Enfin, les canaux indirects permettant de démultiplier la transformation commerciale affichent une croissance de +69% à 82 K€. Ce canal de commercialisation devrait continuer à monter en puissance grâce aux partenariats déjà signés (PANASONIC Information Systems Co. Ltd. au Japon, Infront en Italie, etc.) qui prennent progressivement leur mesure.

Production immobilisée

La production immobilisée correspond aux dépenses de développement engagées par la Société dans le cadre des travaux de R&D.

La valeur de la production immobilisée correspond aux dépenses de personnel affectées au développement de l'application VOGOSPORT et plus particulièrement à l'adaptation de la solution aux besoins spécifiques des professionnels du sport.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>Etat exprimé en euros</i>	30/06/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(993 554)	35 355	(958 199)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(5 223)		(5 223)
RESULTAT COMPTABLE		(998 777)	35 355	(963 421)

La perte fiscale du semestre est de 963K€. Aucune charge d'IS n'est donc comptabilisée.

Le montant des déficits reportables est de 7 741 K€ au 30 juin 2019.

Vogo bénéficie de financements pour ses projets de recherche et développement à travers le dispositif du crédit d'impôt recherche (CIR) et le crédit impôt innovation (CII). Sur le premier semestre 2019, un crédit d'impôt de 35K€ a été ainsi comptabilisé.

Produits et charges exceptionnelles

<i>Etat exprimé en euros</i>	30/06/2019	30/06/2018
	6 mois	6 mois
Résultat financier et exceptionnel		
Produits exceptionnels	6 032	
Charges exceptionnelles	11 255	82 880
Résultat exceptionnel	(5 223)	(82 880)

Dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société, et compte tenu des nouveaux contrats de vente et des modèles économiques qui se précisent, la Société a approfondi l'analyse et le traitement comptable résultant de ses principaux contrats en séparant le revenu lié aux différentes natures de prestations

Il en résulte une charge exceptionnelle de 83K€ en contrepartie du chiffre d'affaires comptabilisée sur le premier semestre 2018 correspondant à du chiffre d'affaires constaté à tort en 2017.

De ce fait, le chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 aurait été ainsi de 739K€ et non de 822K€.

Les charges et produits exceptionnels comptabilisés sur le premier semestre 2109 correspondent aux plus et moins-values relatives au contrat de liquidité.

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres et professions intellectuelles supérieures		15
	Professions intermédiaires		
	Employés		3
	Ouvriers		
	TOTAL		18

4



DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

4 | DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 6 à 8 présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Montpellier, le 17 Septembre 2019

Monsieur Christophe CARNIEL
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final arrow-like stroke pointing to the right.